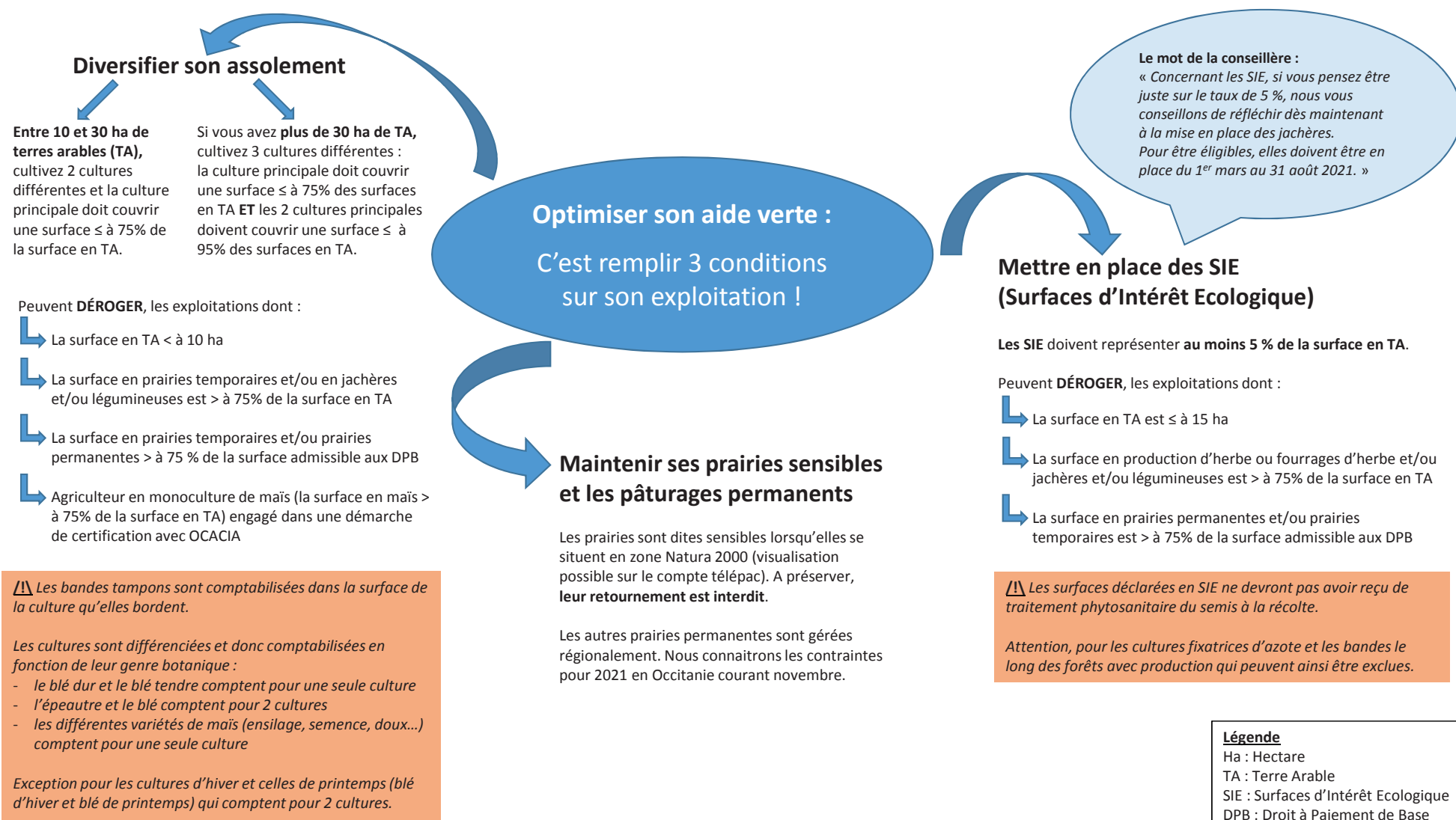


PAC 2021 : conseils de saison



Réactions de l'APCA suite aux annonces de la Commission sur la prochaine réforme de la PAC

L'accompagnement de la transition des systèmes agricoles et agroalimentaires multi-performants plus que jamais d'actualité

Les Chambres d'agriculture expriment leur satisfaction quant aux conclusions du Conseil sur l'importance capitale de l'accompagnement du processus de transition des systèmes agricoles dans le cadre de la stratégie "De la ferme à la table" (Farm to Fork), tout en garantissant un revenu équitable aux producteurs.

Les Chambres d'agriculture appellent les gouvernements, les parlementaires européens et la Commission à garder en tête l'importance de la souveraineté alimentaire, de l'alimentation de proximité, et de l'origine des produits, comme facteurs de succès de cette transition.

Afin d'assurer des conditions de concurrence équitables entre producteurs européens et pays tiers, les Chambres d'agriculture espèrent que l'Union Européenne et le gouvernement français veilleront à obtenir des engagements ambitieux de la part des pays tiers tels que la mise en œuvre de l'accord de Paris, la conservation et la protection de la biodiversité et des systèmes alimentaires durables, la santé des végétaux, la santé et le bien-être des animaux et l'utilisation durable des pesticides et des antimicrobiens.

Cependant, les ambitions du Conseil sur les transitions agricoles ne semblent pas être concrétisées pour l'instant dans la réglementation de la future PAC. Les conclusions mises en avant concernent essentiellement les nouvelles pratiques environnementales que devront mettre en place les agriculteurs pour accéder aux aides, sans évoquer la manière dont l'Europe et les Etats vont accompagner les producteurs vers la mise en place de ces nouvelles pratiques.

Les Chambres d'agriculture rappellent qu'une mesure simplifiée pour les agriculteurs dans le cadre du FEADER est plus que jamais d'actualité, pour l'accompagnement des projets de transition, impliquant une aide aux investissements matériels et non matériels, et prenant en charge les risques inhérents à toute transition profonde d'un système de production.

Ainsi, les Chambres d'agriculture espèrent que l'accompagnement de la transition des systèmes agricoles et agroalimentaires multi-performants sera conforté lors des trilogues entre Parlement et Conseil.

(Communiqué APCA)

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

RÈGLEMENTAIRE

Nos accompagnements, tout au long de l'année

PACK SÉCURITÉ OU PACK CONFORT

PACK SÉCURITÉ

- Suivi par votre conseiller référent tout au long de l'année avec des informations réglementaires spécifiques pour votre exploitation
- Diagnostic conditionnalité
- Déclaration PAC
- Réalisation du Plan Prévisionnel de Fumure y compris l'analyse de sol sur une parcelle de référence
- Assistance en cas de contrôle

PACK CONFORT

- Pack Sécurité complété en plus de la réalisation de vos enregistrements réglementaires durant toute la campagne

Tarifs et conditions générales de vente sur simple demande.

Contacts :

- Agence Armagnac-Adour : Tél. 05.62.61.77.60
- Agence Auch-Astarac : Tél. 05.62.61.77.13
- Agence Portes de Gascogne : Tél. 05.62.61.77.42

www.gers.chambre-agriculture.fr